



## CERTIFICATION

*AIO certifie que l'entreprise :*

# PROMAN

ZI Saint Maurice  
04100 Manosque  
France

*a été audité et jugée conforme aux exigences du programme de certification d'AIO « PRO-CERT – ProgCertEntHyp » dans sa version en vigueur, comprenant les exigences de l'Arrêté du 29 Septembre 2017 relatif à la certification d'entreprises réalisant des travaux hyperbares.*

*Le champ d'application est le suivant :*

## **Entreprise de Travail Temporaire délégrant du personnel réalisant des Travaux hyperbares en mentions A et D.**

Sous réserve du maintien de la conformité aux exigences du texte ci-dessus, ce certificat est valable du **27 février 2024** au **26 février 2028**

Certificat n° FR2024267\_1

Date d'émission : 25 février 2024  
Didier ANSEL – Directeur Général



Un certificat peut être retiré ou suspendu au cours du cycle de 4 ans. Vérifiez la validité à l'instant « t » en scannant le QR code. Des informations complémentaires concernant le périmètre de certificat peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié. La vérification de la validité de ce certificat est possible en adressant votre demande à l'adresse email :

[contact@aiocertification.com](mailto:contact@aiocertification.com)

Adresse de l'organisme certificateur : 27, rue Maurice Flandin, 69003 Lyon - FRANCE